

Maison d'Histoire et de Mémoire d'Ongles

(MHeMO)

Mairie

04230 Ongles

Ongles,

Le 9 août 2015

Mémorial du camp de Rivesaltes

Rue de la Solidarité

66600 Salses-le-Château

Mon cher petit frère,

Née en 2008, je suis ton aînée, et tu es donc mon petit frère, même si nos parents – hommes et femmes de bonne volonté - t'ont fait beaucoup plus grand que moi ! C'est que la douloureuse mémoire que tu incarnes est plus ancienne et plus chargée encore que celle que je représente. Réfugiés espagnols, juifs et tsiganes raflés avant d'être envoyés aux camps de la mort, plus tard harkis rapatriés presque clandestinement d'Algérie alors que les pouvoirs publics avaient décidé de les y abandonner : tous se sont succédé, en cohortes misérables et angoissées, dans le camp de Rivesaltes, dont tu portes le souvenir...

De ces hontes nationales, je n'incarne pour ma part que la plus récente. Je rends hommage, en effet, à la fois à un homme courageux, le lieutenant Yvan Durand, à une communauté ballottée par l'Histoire, celle des supplétifs de l'armée française en Algérie, et à un petit village pauvre des Alpes de Haute-Provence, Ongles, qui accueillit en septembre 1962 vingt-cinq familles de Harkis, représentant la moitié de sa population. Et c'est une histoire émouvante que découvrent mes visiteurs, dont certains ressortent au bord des larmes, et reviennent...

Yvan Durand avait – je dois te le préciser - accompli ses deux années et demie de service militaire en Algérie, de novembre 1954 à juin 1957, et en était revenu révolté contre les conditions de vie misérables des populations rurales de ce pays déchiré par la guerre. Devant

les perspectives d'action au plus près de ces populations ouvertes par la création, à partir de 1955, des « Sections administratives spécialisées » (de huit à dix par arrondissement) dans lesquelles un petit détachement commandé par un officier devait remplir des tâches relevant de l'administration, de la scolarisation, de l'aide sociale, de la santé et de la sécurité – par la constitution d'un groupement de supplétifs – Yvan Durand décida de reprendre du service, en mars 1959, et fut affecté comme chef de la SAS de Thiers, dans l'arrondissement de Palestro – aujourd'hui Lakhdaria – en Grande-Kabylie, et créa ensuite deux autres SAS. Après les accords d'Evian, il démissionna de l'armée afin d'échapper aux sanctions dont le gouvernement menaçait les officiers et sous-officiers qui rapatrieraient dans l'Hexagone les supplétifs placés sous leurs ordres, et se consacra entièrement, précisément, à leur rapatriement. Et ce fut lui qui, quelques mois plus tard, sut convaincre M. Laugier, maire d'Ongles, d'accepter l'installation dans son village de vingt-cinq familles de Harkis...

Ces Harkis constituaient l'une des catégories de supplétifs que l'armée française avait été amenée à recruter, avec des contrats civils, parmi la population musulmane du pays, pour participer au « maintien de l'ordre ». Les présenter comme des partisans du maintien de la présence française en Algérie est aussi caricatural que présenter les combattants de l'« Armée de Libération nationale » comme tous clairement partisans d'une sécession de l'Algérie. Le désarroi, l'angoisse et la misère de populations peu instruites et prises entre deux feux, entre deux terribles violences, suffisent amplement à expliquer des engagements souvent souscrits, d'un côté comme de l'autre, sous la contrainte. La signature des accords d'Evian, le 19 mars 1962, en prévoyant la tenue, au 1<sup>er</sup> juillet, d'un référendum d'« autodétermination » en Algérie, rendit leur position intenable, la perspective d'un retrait des autorités française les exposant à toutes sortes de représailles. Yvan Durand s'investit corps et âme, durant des mois, pour « exfiltrer » du pays non seulement les familles des Harkis placés sous sa responsabilité, mais aussi celles de plusieurs centaines d'autres supplétifs. Après quelques semaines dans un immense camp de toile du Larzac, les familles conduites par lui débarquèrent à Ongles, quelques valises en carton au bout du bras, des bébés sur l'épaule, y retrouvant un autre camp de toile, lequel allait être quelques jours plus tard dévasté par une glaciale tempête hivernale...

L'exposition permanente que j'héberge dans mes murs – ceux du modeste château du village – rend enfin hommage aux habitants d'Ongles. Leur maire, André Laugier, avait reçu seul Yvan Durand, qui avait essuyé une série de refus. Il s'était laissé fléchir par le charisme, la

fougue, la générosité de cet homme, et lui avait donné son accord. Quelques jours plus tard, rencontrant son adjoint, M. Raybaud, il lui avait annoncé la nouvelle, suscitant de sa part cette réaction incrédule : « *mais... mais... quand arrivent-ils ?* » - « *Ils arrivent demain !* » lui avait-il répondu. Et M. Raybaud de conclure : « *eh bien, puisque la décision est prise, il ne reste qu'à faire le maximum pour que les choses se passent bien !* » Et il fut, à partir de ce moment, la cheville ouvrière de l'installation de ces vingt-cinq familles. Tout d'abord, des tentes furent prêtées par l'armée. La tempête qui les balaya contraignit les familles à se réfugier dans les granges, remise, pièces, ouvertes à leur intention par les onglais. Yvan Durand, André Laugier et M. Raybaud obtinrent alors le matériel pour que soit construit au-dessus du village un hameau de baraquements en préfabriqué, dotés de l'eau, de l'électricité, et de poêles à bois, où hommes, femmes et enfants s'installèrent, chaque matin voyant les premiers partir, en camion, pour travailler dans les forêts des Alpes du Sud pour le compte de l'ONF, les secondes apprenant timidement à faire leurs courses dans l'épicerie du village, les troisièmes fréquentant l'école, dont ils avaient fait exploser les effectifs ! Et peu à peu, au fil des mois, les craintes mutuelles s'estompèrent, et ces familles exilées commencèrent leur longue et difficile marche vers l'intégration dans leur nouveau pays.

Voici, mon cher petit frère, ce que l'on peut apprendre en venant me voir, moi, la MHeMO, dans ce petit village lumineux et ensoleillé d'Ongles, au pied de cette montagne de Lure, qui veille sur moi du haut de ses 1.850 m. d'altitude... Je fus le premier mémorial rendant hommage à ces exilés et à ceux qui les aidèrent. Tu viens maintenant me rejoindre, lourd de souvenirs plus cruels encore. D'autres viendront peut-être, afin que nul n'oublie...

Ta grande sœur qui t'embrasse,

*La MHeMO*

Ongles

Alpes de Haute-Provence

Cette lettre est issue des « Lettres de Rivesaltes ».  
Un projet initié par l'artiste Anne-Laure Boyer  
pour le Mémorial du camp de Rivesaltes  
dans le cadre de son inauguration.

Les lettres y ont été exposées d'octobre 2015 à juin 2016.

La diffusion et la reproduction de cette lettre  
sont soumises à l'autorisation expresse de son auteur  
et de l'artiste.

Si vous souhaitez engager  
une correspondance avec l'auteur de cette lettre,  
rendez-vous dans la rubrique  
«correspondre avec les auteurs» sur le site du projet.

[www.lettresderivesaltes.com](http://www.lettresderivesaltes.com)